



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
13 novembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 14 octobre 2013, à 15 heures

Président : M. Dhanapala (Vice-Président) (Sri Lanka)

Sommaire

Point 24 de l'ordre du jour : activités opérationnelles de développement (*suite*)

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (*suite*)
- b) Coopération Sud-Sud (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-51198X (F)



Merçi de recycler 



En l'absence de M. Diallo (Sénégal), M. Dhanapala (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 24 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles de développement (suite)

a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (suite)

(A/68/97-E/2013/87)

b) Coopération Sud-Sud (suite) (A/68/212)

1. **M. Wang Min** (Chine) dit que l'élimination de la pauvreté, qui constitue le plus grand défi mondial, est indispensable au développement durable. Le système des Nations Unies doit continuer d'en faire une priorité majeure, notamment dans le cadre du programme de développement de l'après-2015 et renforcer les capacités de développement des pays en développement. Les dispositions de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement doivent être pleinement appliquées, s'agissant de maintenir les caractéristiques des activités opérationnelles de développement, à savoir l'universalité, le multilatéralisme et le financement volontaire et à titre gracieux, ainsi que de respecter la maîtrise par les États des programmes de développement et des initiatives prises pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

2. Vu qu'il est essentiel de disposer des ressources suffisantes et d'une structure de financement rationnelle pour atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les OMD, les pays donateurs se doivent d'augmenter les ressources de base et d'améliorer la qualité des ressources ordinaires. Il faut réformer la gestion, le fonctionnement et la coordination des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement afin que les programmes soient mis en œuvre de manière plus efficace et plus ciblée. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) doit reposer sur le principe de la maîtrise nationale et pouvoir s'adapter aux situations spécifiques des pays bénéficiaires.

3. Certes importante pour les pays en développement, la coopération Sud-Sud ne doit pas se substituer à la traditionnelle coopération Nord-Sud,

mais bien la compléter. Dans un esprit de solidarité et d'intérêt mutuel, la Chine a offert son aide à 120 pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle s'apprête à lancer de nouvelles mesures visant à favoriser le développement en Afrique. Plaçant la réalisation des OMD au cœur de sa stratégie de développement, elle concilie les impératifs du développement socioéconomique et la nécessité de préserver l'environnement.

4. **M. García Landa** (Mexique) dit que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies doivent maintenir leur présence, physique ou par l'entremise de programmes, dans l'ensemble des pays en développement, notamment les pays à revenu intermédiaire. Sa délégation se félicite que les entités susmentionnées aient harmonisé leurs plans stratégiques et leurs budgets intégrés avec l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, et apprécie l'attention qu'elles accordent aux besoins des pays en développement, en particulier les pays de l'Amérique latine. Les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement doivent être menées d'une manière toujours plus efficace et plus coordonnée, dans l'esprit de l'initiative « Unis dans l'action ». M. Landa évoque aussi les travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement, du système des coordonnateurs résidents et des commissions régionales, insistant sur la nécessité de renforcer la coopération en matière de programmes, et de promouvoir les synergies entre les institutions, tant au Siège que dans les bureaux extérieurs.

5. La délégation de M. Landa souligne l'importance croissante de la coopération Sud-Sud qui démontre clairement l'engagement pris par les pays du Sud à l'égard d'autres pays en développement, conformément à leurs principes directeurs que sont la solidarité, la non-conditionnalité et les avantages mutuels. La coopération Sud-Sud, qui est un moyen utile de promouvoir le développement grâce à l'échange de connaissances, de données d'expérience et de pratiques exemplaires entre des pays en butte à des problèmes analogues, ne doit pas néanmoins se substituer à la traditionnelle coopération Nord-Sud mais bien la compléter. La coopération triangulaire montre parfaitement comment deux formes de coopération peuvent se renforcer mutuellement. Il faut donc que celles-ci soient intégrées dans le système des Nations

Unies pour le développement au titre des moyens de base complémentaires.

6. **M. Silberberg** (Allemagne), attirant l'attention sur les domaines dans lesquels des progrès remarquables ont été accomplis depuis décembre 2012, indique que le Groupe des Nations Unies pour le développement a établi des ententes sur la mise en place de procédures opérationnelles permanentes relatives à l'initiative « Unis dans l'action » et au partage des coûts liés à la fonction de coordonnateur résident. Les Conseils d'administration d'un certain nombre de fonds et programmes des Nations Unies ont adopté de nouveaux plans stratégiques qui reposent sur des cadres de résultats rigoureux.

7. Trois aspects de la coordination du développement doivent cependant être abordés. Tout d'abord, les prescriptions de chaque organisme en matière de programmes, de planification et d'établissement de rapports doivent être remplacés par des outils communs, assortis d'annexes propres à chaque entité et d'un rapport unique de résultats de pays, selon le concept du « Programme unique », l'un des quatre principes constituant l'initiative « Unis dans l'action ». En deuxième lieu, il faut élaborer des mesures d'incitation appropriées pour chaque organisme, ainsi que des instructions liées à la contribution de représentants au sein des équipes de pays et prévoir d'urgence des mesures visant à garantir l'application intégrale du cadre de gestion et de responsabilisation (principe du « Responsable unique »). En troisième lieu, il convient d'harmoniser entre les divers organismes l'ensemble des procédures appliquées dans les domaines de la logistique, des achats, ainsi que dans la gestion des finances et des audits communs, selon le principe d'unité dans l'action.

8. Enfin, la délégation de M. Silberberg attend avec intérêt la mise en œuvre de l'accord de partage des coûts pour la fonction de coordonnateur résident et une analyse visant à déterminer si les fonds alloués garantiront le bon fonctionnement du système.

9. **M^{me} Sloane** (États-Unis) est d'accord pour dire qu'en 2012 des progrès considérables ont été réalisés, ainsi qu'une réforme majeure des activités opérationnelles du système de développement des Nations Unies. L'examen quadriennal complet des dites activités, ayant bénéficié des compétences spécialisées de la Suisse, a connu un franc succès, débouchant sur

des directives précises visant à améliorer l'application des principes d'efficacité, de transparence, de rentabilité et de productivité. Il a également eu un effet catalyseur sur la réforme menée à l'échelle du système des Nations Unies pour le développement, notamment en permettant d'établir une politique commune de recouvrement des coûts et d'élaborer des plans stratégiques et des budgets intégrés. Ainsi, doté de procédures opérationnelles permanentes, le système devrait fonctionner de manière efficace et harmonieuse tout en économisant des ressources.

10. Les États-Unis sont satisfaits des progrès accomplis jusqu'à présent mais soulignent qu'il faut continuer de donner la priorité à l'intégration de la question d'égalité des sexes en vue de pouvoir observer de réelles améliorations dans la vie des femmes et des filles du monde entier. En outre, il convient d'établir à l'échelle du système des normes communes de mesure afin de garantir les conditions voulues de comparabilité.

11. **M. Versegi** (Australie), s'exprimant également au nom du Canada, se félicite du Plan d'action élaboré par le Groupe des Nations Unies pour le développement, relatif à l'application des conclusions de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement et de l'élaboration d'indicateurs communs s'y rapportant. Il salue les mesures positives prises dans le cadre des nouveaux plans stratégiques des institutions, fonds et programmes, notamment l'attention accrue accordée à la gestion axée sur les résultats, la démarche commune visant à simplifier les chaînes de résultats et le processus budgétaire intégré. En pouvant démontrer avec précision l'efficacité et l'efficacité de leurs programmes, les organismes des Nations Unies encouragent les donateurs à offrir leur appui.

12. L'initiative « Unis dans l'action » et autres instruments de réforme ne pourront répondre aux attentes des donateurs que si elles s'accompagnent de mesures d'incitation à la cohérence, qui ne seront pas uniquement axées sur les mécanismes de financement groupé et d'appui aux programmes communs. La délégation de M^{me} Sloane salue donc l'introduction de plusieurs éléments majeurs dans le Plan d'action, notamment la mise à jour des responsabilités et des rôles dévolus aux coordonnateurs résidents, l'application de la décision sur le partage des coûts interinstitutions pour le système du coordonnateur résident et l'élaboration de procédures opérationnelles

permanentes pour l'initiative « Unis dans l'action ». Tous les organismes des Nations Unies, sans exception, doivent s'efforcer de fournir des orientations plus explicites sur l'adoption d'une démarche systématique visant à offrir des services communs aux équipes de pays des Nations Unies, et l'établissement d'un cadre réglementaire plus cohérent.

13. Sans nier les progrès accomplis par l'ONU pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées, le Canada et l'Australie déplorent le manque de données ventilées par handicap dans les analyses de pays effectuées au titre du PNUAD, et estiment qu'il n'a pas été suffisamment donné suite au document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international pour les personnes handicapées.

14. **M. Achergui** (Maroc) réitère la nécessité d'assurer la cohérence des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies comme le prévoit l'examen quadriennal complet. En dépit des progrès accomplis, le fait d'avoir laissé de côté certaines questions liées au renforcement des capacités a réduit les effets du programme et compromis la maîtrise des activités par les pays bénéficiaires. Les coordonnateurs résidents doivent disposer de ressources suffisantes pour accomplir leur mission dans les meilleures conditions possibles.

15. La diminution des ressources en termes réels et, en particulier, le déséquilibre entre ressources de base et autres ressources soulèvent des inquiétudes. Pays à revenu intermédiaire, le Maroc participe activement à la coopération Sud-Sud et exhorte le système des Nations Unies à l'intégrer dans l'ensemble de ses activités opérationnelles. Il exprime également sa solidarité à l'égard des pays du Sud, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et tous les autres pays se trouvant dans des situations vulnérables.

16. **M. Pibulnakarintr** (Thaïlande) se félicite de la création, en juin, du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, qui offre des stratégies pratiques visant à faciliter la mobilisation de ressources et un bon usage des financements obtenus. La Thaïlande, extrêmement préoccupée par la diminution de l'aide publique au développement (APD), demande que l'efficacité de

l'aide soit accrue et appuie le renforcement du partenariat mondial afin d'accélérer la mobilisation de tous les types de ressources financières qui aideront les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement durable. Les activités opérationnelles de développement doivent répondre aux besoins des pays d'accueil et tenir compte de leurs politiques et de leurs priorités, dans la mesure où il n'existe pas de solution unique.

17. **M. Pibulnakarintr** encourage vivement le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud à prendre la tête des efforts visant à coordonner les programmes de coopération, à mettre en synergie les efforts interinstitutionnels et à utiliser les ressources plus efficacement. Pour sa part, la Thaïlande s'est engagée à intensifier la coopération Sud-Sud, triangulaire et technique. En ce qui concerne l'échange de connaissances, de données d'expérience et de compétences, elle a lancé l'Initiative Thaï-Afrique.

18. **M^{me} MacDonald** (Mozambique) dit que sa délégation note avec des sentiments partagés qu'une part importante des ressources financières de base a été consacrée aux programmes de développement à long terme alors que le montant desdites ressources est resté le même en 2010 et en 2011. L'efficacité de l'ONU au niveau des pays dépend fortement de la qualité et de la prévisibilité des ressources de base destinées à ses travaux. Sa délégation souligne aussi combien il est nécessaire que l'Organisation s'engage à augmenter les contributions à l'égard de ses institutions, fonds et programmes. Figurant parmi les pays pilotes de l'Initiative « Unis dans l'action », le Mozambique salue les résultats positifs obtenus et le souci de cohérence démontré par une démarche de financement conjointe dans les domaines suivants : gouvernance, protection sociale, VIH/sida, sécurité alimentaire et nutrition, et réduction des risques en cas de catastrophe.

19. La délégation de **M^{me} MacDonald** appuie les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (A/68/212, section V). Venant compléter la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud joue un rôle de plus en plus important dans la croissance économique et la réalisation des OMD. Au Mozambique, la coopération Sud-Sud, et particulièrement la coopération triangulaire, contribuent à l'amélioration de la productivité agricole et au renforcement des capacités

nationales pour ce qui concerne la gestion des risques liés aux catastrophes.

20. Comme l'a mis en évidence le sixième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, on ne saurait trop insister sur la nécessité de mobiliser des fonds et nouer des partenariats à la hauteur des ambitions de développement.

21. **M^{me} Ritchie** (Royaume-Uni) dit que l'examen quadriennal complet a permis de prévoir, dans le cadre du système pour le développement, des activités visant expressément à renforcer la gestion axée sur les résultats. Elle fait observer que les Conseils d'administration des fonds et programmes ont approuvé, en septembre, de nouveaux plans stratégiques pour 2014-2017, soulignant que, pour la première fois, les cycles de planification ont été harmonisés avec l'examen quadriennal et les budgets liés explicitement aux résultats des plans stratégiques.

22. **M. Yuh Chang Hoon** (République de Corée) dit qu'en dépit des progrès annoncés par l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement et l'importance qu'il revêt pour la réalisation des OMD et le programme de développement de l'après-2015, il faut continuer de renforcer la cohérence et l'efficacité des activités prescrites. Il s'intéresse en particulier à la question fonctionnelle, à l'aspect de fond et au volet financier de l'examen quadriennal. Pour ce qui est de la question fonctionnelle, il est nécessaire d'instaurer une culture orientée sur les résultats, de simplifier et d'harmoniser les pratiques de fonctionnement, d'améliorer le système de coordonnateur résident et d'étendre l'initiative « Unis dans l'action ». En ce qui concerne l'aspect de fond, la délégation de M. Yuh Chang Hoon attache une grande importance à l'intégration de la question de l'égalité des sexes. Au demeurant, les initiatives de coopération Sud-Sud prennent rarement des formes établies susceptibles d'être intégrées dans les programmes élaborés par le système des Nations Unies pour le développement. Quant au volet financier, il est indispensable d'accroître la masse des ressources, ainsi que le nombre de donateurs. La délégation de M. Yuh Chang Hoon réitère son engagement à accroître l'aide publique au développement et à participer à l'initiative multipartite et inclusive que constitue le partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

23. **M^{me} Myat** (Myanmar) dit qu'un financement durable et prévisible est essentiel à la planification et à la mise en application des activités opérationnelles. Sa délégation demande aux donateurs et à d'autres pays de maintenir et d'augmenter considérablement leurs contributions volontaires au budget ordinaire du système des Nations Unies pour le développement. L'harmonisation des plans stratégiques des fonds et programmes avec l'examen quadriennal complet, et l'initiative « Unis dans l'action » renforceront la cohérence des activités opérationnelles de développement.

24. Le Myanmar se félicite de la création du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et espère qu'il bénéficiera à l'échelle nationale de la coopération Sud-Sud et triangulaire, en particulier pour ce qui est de l'échange de connaissances, de données d'expérience et de pratiques exemplaires portant sur le développement économique. Les récents changements survenus au Myanmar et les vastes réformes économiques qu'ils a mises en train lui ont valu un appui très étendu à l'échelle mondiale, et suscité l'intérêt croissant du système des Nations Unies et de la communauté des donateurs. M^{me} Myat indique que son pays salue la signature au mois d'avril d'un accord sur la reprise - pour la première fois en 20 ans - du programme de pays du PNUD. Le Myanmar souhaite également remercier le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) de son assistance financière et technique, et de la mobilisation des ressources nécessaires pour réaliser le recensement de 2014. Enfin, M^{me} Myat espère qu'il sera donné suite, en étroite concertation avec le Gouvernement, à la recommandation touchant le repositionnement du système des Nations Unies au Myanmar.

25. **M. Ferami** (République islamique d'Iran) dit que le principe de la prise en main des programmes du système des Nations Unies par les pays doit être strictement respecté, aux échelons tant macro que micro, et à tous les stades du développement. Cela permettra d'harmoniser les activités opérationnelles avec les prescriptions de l'examen quadriennal, renforçant les capacités nationales, permettant au pays d'utiliser leur propre savoir-faire pour remédier aux problèmes de développement et fournir aux États Membres un cadre de suivi cohérent et unifié qui sera mis en application conformément au principe susmentionné. Il faut remédier au déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources destinées

aux activités opérationnelles, et veiller à ce que les ressources soient adaptées aux besoins et aux priorités des pays de programme.

26. Tandis que la délégation de M. Ferami se félicite des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'état de la coopération Sud-Sud, il estime aussi que l'accent devrait être mis sur les activités de coopération Sud-Sud dirigées par le système des Nations Unies et ses divers organismes, dont nombre d'entre eux ne figurent pas dans le rapport. Il est indispensable de mettre en place des initiatives et des mécanismes concrets pour une coopération durable; on peut citer pour exemple l'institutionnalisation du Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

27. **M. Herlihy** (Irlande) dit que l'Irlande apprécie de pouvoir compter l'ONU parmi ses partenaires au titre de son programme de développement international. Les progrès réalisés en 2013 dans la mise en œuvre de l'examen quadriennal sont impressionnants; les plans stratégiques des fonds et programmes offrent une bonne partie des mesures nécessaires pour assurer une meilleure cohérence moyennant une démarche plus efficace et efficiente. Le sujet de préoccupation majeur est actuellement le lancement et la mise en œuvre de la deuxième génération de l'initiative « Unis dans l'action », comme l'a demandé le Secrétaire général dans son plan d'action quinquennal. L'Irlande travaillera en étroite collaboration avec les organismes qui s'emploient en priorité à assurer une meilleure cohérence. Des mesures d'incitation et des directives sont également nécessaires pour favoriser une pleine participation aux équipes de pays des Nations Unies.

28. Parmi les éléments clés de la résolution [67/226](#), figure une importante amélioration en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports. La délégation de M. Herlihy attend avec intérêt les rapports d'avancement sur le système des Nations Unies pour le développement présentant des indicateurs clairs et cohérents, dans un cadre facile à comprendre, et démontrant la nécessité d'une mise en œuvre efficace.

29. **M^{me} del Águila Castillo** (Guatemala) dit que les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement doivent être axées sur l'objectif mondial que constitue l'élimination de la pauvreté. Sa délégation est préoccupée par le déséquilibre entre les

ressources de base et les autres ressources. La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a souligné qu'une masse critique de ressources de base est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement dans la région et respecter le calendrier établi dans l'examen quadriennal.

30. La délégation de M^{me} del Águila Castillo souligne combien il est nécessaire que les plans stratégiques qui viennent d'être adoptés demeurent dynamiques et flexibles, s'agissant en particulier de prendre en compte les conditions locales et de garantir la présence physique des divers fonds et programmes du système des Nations Unies, notamment dans les pays à revenu intermédiaire.

31. **M^{me} Pacheco** (État plurinational de Bolivie) dit qu'à l'échelle mondiale, l'humanité traverse une crise à la fois financière, écologique, institutionnelle, culturelle et spirituelle, du fait d'un ordre économique mondial irrationnel imposé par les grandes puissances. Bien qu'ils ne soient pas responsables de la crise, les pays du Sud en subissent les plus graves conséquences. Les pays développés ne tiennent pas l'engagement qu'ils ont pris d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD (et 0,15 à 0,20 % à l'APD pour les pays les moins avancés).

32. La coopération Sud-Sud est opposée à l'interventionnisme, au néo-libéralisme et au colonialisme, et préconise le respect mutuel, l'aide désintéressée, la complémentarité et la solidarité. Afin de renforcer l'intégration Sud-Sud, il faut former des alliances et des partenariats pour élaborer des traités au service de la vie, et non pas des traités de libre-échange qui sèment la mort dans le monde entier. L'intégration doit être aussi large que possible, dans des domaines allant de la technologie et de l'énergie à la santé et l'éducation. De la même manière, les populations du Sud et les populations du Nord doivent être unies dans un esprit de fraternité afin de faire échec à l'impérialisme et de vivre en harmonie avec la Terre nourricière. Les initiatives d'intégration prises par un certain nombre de groupes régionaux tels que l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), l'Alternative bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), PetroCaribe et la Banque du Sud sont prometteuses. La délégation de M^{me} Pacheco appelle au renforcement du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

33. Les activités opérationnelles doivent respecter les priorités de développement de chaque pays et reposer sur les mandats de chacun des organismes intéressés. Les plans stratégiques des organismes doivent donc rester dynamiques et flexibles afin de pouvoir s'adapter aux diverses priorités et conditions locales. Il importe également de remédier au déséquilibre entre le financement des ressources de base et celui des autres ressources, et de définir ce qui constitue la masse critique des ressources de base.

La séance est levée à 16 h 25.